

ST ROMAIN D'URFE

Editorial

Des projets pour Saint Romain :

Il nous faut continuer à avoir des projets malgré la crise sanitaire que nous traversons et qui a durement touché notre Pays d'Urfé. Nombreuses sont les familles endeuillées par la perte d'un parent, d'un grand parent dans ou en dehors d'une structure d'accueil. Les services de santé de St Just en Chevalet, le personnel de l'EPHAD, les services à domicile, le personnel de la Marpa, ont œuvré sans relâche et avec courage pour soigner et vacciner. Nous les remercions vivement.

En France, la folie meurtrière a encore frappé une jeune femme à Rambouillet cette année, en 2020, c'est Samuel Paty qui était sauvagement assassiné... Tous ces malheurs nous rappellent notre fragilité et la nécessité de cultiver la solidarité pour l'avenir de nos enfants.

A propos du budget de la commune :

Le fonctionnement

Un budget stable identique aux années précédentes. La masse salariale sera légèrement impactée par la mise en place du régime indemnitaire pour les salariés, leur permettant ainsi d'avoir des salaires alignés aux autres collectivités de la Communauté de Communes.

Investissements

Lors de notre prise de fonctions, nous avons fait plusieurs constats.

L'ancienne école occupée au 1^{er} étage par une locataire et au rez-de-chaussée par le Comité des Fêtes nécessiterait des travaux conséquents pour une mise aux normes des installations électriques, plomberie, isolation, toiture... Compte tenu de cette situation, il a été demandé à la locataire de rechercher un logement, celui-ci n'étant plus « louable ». Nous remercions Mme G. d'avoir entretenu ce bâtiment pendant de longues années. A son départ, et très rapidement il sera nécessaire d'envisager à minima la réfection de la toiture en attendant de trouver une destination à ce bâtiment.

L'église aura besoin d'une réfection intérieure, peinture, réparation d'un vitrail et des grilles de protections de vitraux. Le chauffage défaillant en mars est désormais réparé. Travaux estimés à environ 100 000€ non prévus cette année.

Le terrain de basket est réhabilité avec l'installation d'une aire de loisirs

et de sport. Devenu un lieu très sale, sa rénovation dissuadera les propriétaires de chiens de laisser les déjections canines l'envahir. Budget : 33 000€ – 6 000€ à charge de la commune.

L'entrée du bourg côté Marpa Ce terrain devenu propriété communale sera aménagé avec un jardin partagé et un jardin d'agrément destiné aussi bien aux résidents de la Marpa qu'aux habitants qui souhaiteront l'investir. Les études d'aménagement sont en cours, un enfouissement des réseaux est nécessaire - budget prévu 60 000€ – aides de l'État, du Département et de la Région prévues - montants non connus à ce jour demandes de subventions en cours.

Le mur nord du cimetière s'est écroulé sur une partie, il sera repris en grande partie avec la pose d'une couvertine montant prévu 30 000€ subvention exceptionnelle du Département demandée.

La commune fait l'acquisition de l'ancienne boulangerie, sa réhabilitation permettra d'une part de valoriser le four, « vedette » de la Marche des Fours, et d'autre part de créer un espace à destination de « Ma P'tite Boutique ». En effet ce commerce devenu essentiel dans notre village, a continué de rendre service aux habitants pendant la crise sanitaire en s'installant provisoirement dans la Mairie. Ma P'tite Boutique au sein de la Marpa perdurera, les résidents de la Marpa trouveront toujours là, le petit bar d'accueil et les produits de première nécessité pour accueillir les familles.

La réhabilitation de la boulangerie est un projet d'envergure pour redonner vie au centre du village pour lequel, la municipalité a besoin du soutien des Romanais à travers les associations. Une étude de faisabilité débutera à

LETTRE D'INFORMATION N°6 MAI 2021 AUX HABITANTS DE ST ROMAIN D'URFE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 9h-12h / 13h-18h

Mardi : 9h-12h / 13h-16h

Vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Tél : 04 77 65 05 01

Mail :

mairie@saintromaindurfe.fr

Site :

saintromaindurfe.fr

Elections Départementales et Régionales :

20 et 27 juin 2021

l'automne prochain, un groupe de travail composé d'habitants, de responsables associatifs, de boulangers, a pour objectif de définir un cahier des charges et alimenter ainsi l'étude de faisabilité.

Fleurissement, valorisation des paysages, l'employé municipal et des habitants faisant partie du comité embellissement du village se mobilisent, plantent, installent des bancs, rénovent la Bascule, d'autres ouvrent des sentiers de balades oubliés comme à la Manissole cet hiver.

Tous ces projets et travaux font l'objet de demandes de subventions, à ce titre nous remercions vivement le Département pour son soutien sur l'ensemble de nos projets. La Région a également répondu très favorablement à nos sollicitations. Merci à eux pour leur engagement à faire vivre nos campagnes.

Il y a un an, vous nous avez élus, nous nous attachons chaque jour à faire vivre ce village pour le bien-être de tous. Je vous remercie vivement de votre confiance, merci aux municipalités précédentes qui ont laissé la commune dans une dynamique prometteuse pour l'avenir.

P. Monat

Invitation pour la nouvelle vie du terrain de basket

Samedi 3 juillet à 10h pour son inauguration, nous aurons le plaisir de vous accueillir sur ce nouvel équipement de jeux installé sur le terrain de basket. A cette occasion, le four de la boulangerie sera allumé par les Romanais, nous partagerons pain, pizzas, que les habitants auront préparé. *Bien évidemment, la date cet évènement est susceptible d'être modifiée selon l'évolution de la situation sanitaire.*



Bibliothèque

Une trentaine de nouveautés ont été acquises cette fin d'année pour enrichir notre bibliothèque, de quoi satisfaire toutes les générations de lecteurs ou simplement de curieux désireux de s'informer ou de passer un agréable moment.

Vous aimez les policiers : **La vallée de Bernard Minier « Je crois que quelqu'un est en train d'agir comme s'il se prenait pour Dieu »** - un appel au secours au milieu de la nuit - Une vallée coupée du monde – une abbaye pleine de secrets... une nouvelle enquête de Martin Servaz. Un thriller haletant...

Vous aimez vous replonger dans l'atmosphère des deux premières guerres mondiales : **De Guerre(s) lasse Mychèle Dupuis** – de l'année 1913 aux années 40 pendant que le monde se déchire, Hélène, Aline, Maurice, Adèle, Julien tissent des liens de la tendresse à l'amour. Mais ces liens sont-ils assez solides pour combattre les armes de guerre? Des personnages attachants, une écriture fluide, une histoire inspirée du réel, de Lyon aux Monts du Lyonnais. Ce livre se lit d'une traite.

Associations

L'année 2020 a été une année blanche ou presque pour les associations, les footballeurs ont eu quelques séances d'entraînements entre deux confinements, St Romain Anim' a fonctionné seulement dans le cadre de « **Ma P'tite Boutique** » pour l'approvisionnement en pain...

« Pour les habitants de Saint-Romain, son épicerie offre une possibilité intéressante de dépannage, mais ce sont les trois livraisons hebdomadaires de boulangerie qui sont les plus appréciées, d'autant qu'elles permettent un moment de rencontre autour d'un café ou autre sirop ou jus de fruit. Cet été, les quelques tables extérieures ont connu de belles affluences.

Par ces temps de confinement et de distanciation (quels mots horribles !), la convivialité, le partage font vraiment à tous gravement défaut, et *Ma p'tite boutique* pourra en ré-ouvrant ses portes nous redonner enfin ce bon goût d'avant.

Qqs chiffres (décembre 2020) : 24 volontaires bénévoles répertoriés, **15 à 20** foyers du village clients, **15** résidents Marpa. »

Les Dia'toniques ont tenté quelques répétitions entre deux confinements :

« En ce qui concerne les ateliers d'accordéon, tous les cours ont été assurés en « présentiel » en décalant les dates au gré des confinements et couvre-feu successifs. Quand tout le monde est « cloué au bercail », les cours sont assurés par mail, à l'aide de tablatures et de fichiers son. Ensuite les « devoirs » sont corrigés par l'animateur. Malgré les contraintes, tout le monde peut travailler avec sérieux et progresser.

Un bal est prévu en juin (Croisons les doigts!!). Ce sera alors un grand moment de bonheur de pouvoir retrouver nos danseurs.

Cette année ce sont 22 adultes qui apprennent à jouer du diato, répartis en 5 groupes. Une fillette bénéficie, quant à elle, de cours particuliers. Nous avons accueilli avec plaisir 6 nouvelles personnes dont 3 débutants et tout le monde fait preuve d'une grande envie de progresser, chacun à son rythme et dans la bonne humeur. Bien sûr, cela nécessite beaucoup de travail, mais n'est-ce pas vrai pour tout apprentissage? »

Nous espérons que toutes ces activités reprendront très vite. »



Eglise

Quand la salle des fêtes devient église ...

Samedi 27 mars, la salle des fêtes s'est transformée en église suite à un problème de chaudière. Les fumées nauséabondes ont chassé les fidèles qui se sont retrouvés à la salle des fêtes pour l'office.

Le réglage de la chaudière permet désormais l'occupation de l'église.

Merci au Père Philémon et à l'équipe paroissiale pour leur dévouement et leur réactivité.

Une paire de lunettes femme a été oubliée à l'occasion de la messe



Fleurissement

Comités consultatifs

La mise en place de comités consultatifs composés de bénévoles a eu lieu. Dans ce cadre-là, la remise en service de chemins ruraux a été actée et des travaux ont d'ores et déjà commencé. Un recensement des dits chemins va être effectué et les corvées vont pouvoir se poursuivre.

Ce magnifique chemin restauré par des élus se trouve entre la Manissolle et la Ménardie.



Chantiers forestiers

Une procédure éditée par la CCPU exige que les chantiers forestiers doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie avant le début de travaux. Cette démarche obligatoire est à effectuer soit par le propriétaire ou l'entreprise (donneur d'ordre). Un état des lieux peut ainsi être réalisé concernant les voies d'accès communales et rurales. Les exemplaires de déclaration sont disponibles en mairie.

Elagage

Sur la commune, il est constaté qu'à de multiples endroits les lignes téléphoniques, fibre et/ou électriques sont noyées dans les branches d'arbres d'où un risque très important de pénuries de réseaux...

Tout propriétaire est soumis à une servitude d'élagage (article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales).

Comité consultatif fleurissement

Ce comité se compose d'élus et de bénévoles accompagnés de Franck Poyet Agent Municipal. Le comité consultatif fleurissement a bravé la pluie pour planter environ 200 fleurs et bulbes en tout genre dans le bourg et autour de la Marpa.

Plantation d'arbres

Hubert Poncet anime ce comité consultatif. Grâce à plusieurs bénévoles, ce sont 7 arbres qui ont été plantés le mardi 22 décembre, tilleuls, mûriers, liquidambars... près de la Salle des Fêtes et sur le terre-plein de la Bascule. **La Bascule** a retrouvé des couleurs, une équipe de bénévoles a procédé au lifting, des fleurs, la pose d'un banc permettront aux promeneurs d'admirer le paysage.



Le système de pesée est installé. Merci à Talip pour le sablage.

Ordures et déchets ménagers (OM)

Question d'un habitant :

La redevance OM, perçue par la Communauté de commune augmente alors que les passages des camions poubelles est passé de toutes les semaines à une fois tous les 15 jours.

Comment expliquez-vous cela ?

Vous avez reçu un calendrier de ramassage des OM. Au dos de celui-ci vous trouverez toutes les explications :

- La redevance ne comprend pas seulement le ramassage à votre porte des OM, mais aussi le fonctionnement de la déchetterie, le ramassage et le traitement des containers de tri.

- La Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP qui s'applique sur les encombrants et les ordures résiduelles) passera de 37 € la tonne (24 € en 2020) à 65€ en 2025.

Or, nous déplorons une stabilisation des tonnages d'ordures ménagères souvent constituées de déchets vert qui pourraient être données aux poules ou constituer du compost.

Appliquer la loi des 5 R : **R**efuser (gadgets, pailles, usage unique...), **R**éduire (gaspillage alimentaire) **R**éparer, **R**éutiliser, **R**ecycler

Comment utiliser les containers déposés dans le bourg ?

Nous trouvons des mélanges de déchets papiers et emballages trop souvent dans les containers. Sur chaque container des explications très précises vous expliquent comment trier, les journaux, les emballages sont séparés. Une mauvaise sélection de container engendre des dysfonctionnements au niveau des usines de tri, augmentant ainsi le coût de traitement. **La responsabilité de chacun est engagée, avec des gestes simples, la gestion de nos déchets sera moins coûteuse pour tous.**

Adressage

Les plaques d'adressage sont à retirer à la Mairie. A ce jour, les plaques restantes concernent essentiellement les résidences secondaires.

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de poser vos plaques de manière visible sur votre maison ou boîte aux lettres pour faciliter la distribution du courrier, des livraisons mais aussi pour faciliter les interventions des services de secours qui, bien que disposant de GPS peuvent accéder plus sûrement à votre habitation. L'adressage est devenu obligatoire dans toute la France, les plaques étant la dernière phase de l'opération, elle est de votre responsabilité.

Urbanisme

Se renseigner auprès de la mairie, avant toute construction...

- La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

- Déclaration préalable de travaux (DP) :

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La commune de ST ROMAIN D'URFE est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), c'est un projet global d'aménagement de la commune qui obéit au code de l'urbanisme. Cet aménagement fixe les règles de construction, précise les différents zonages... Par exemple, à Saint Romain, les toitures en « bacacier » sont totalement interdites. Il est important de consulter ces règles de construction qui vous seront précisées lors d'une demande de DP, pour un abri de jardin ou toute construction inférieure à 20m².

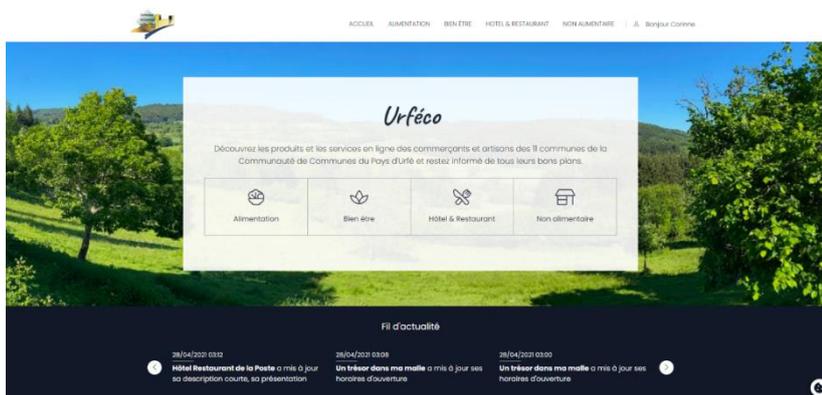
CCPU

De passage ou résidant en Pays d'Urfé, vous cherchez un commerce, un artisan : allez voir sur <https://urfeco.fr>

Un site unique et une appli mobile pour trouver les activités économiques présentes sur le territoire. Cette nouvelle vitrine numérique mise en ligne par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé recense, décrit et situe tous les commerçants, artisans et producteurs du Pays d'Urfé.

La Communauté de Communes a commencé par recenser les professionnels de l'alimentaire, du bien-être, les hôtels-restaurants et les commerces non alimentaires.

Les activités médicales et paramédicales, les hébergements ainsi que toutes les activités artisanales et culturelles seront aussi présentées prochainement.



La MARPA : Comme une GRANDE FAMILLE !!!

Les 17 résidents installés à la MARPA du Pays d'Urfé au cours de cette première année de fonctionnement, forment avec la responsable d'établissement et les agents polyvalents une grande famille.

Au quotidien, une ambiance de partage et de solidarité s'est mise en place, l'aide de chacun est appréciée. Au travers d'activités variées : jardinage, couture, tricot, cuisine, initiation aux nouvelles technologies... le savoir-faire de nos séniors et des bénévoles du secteur est mis en avant.

Des activités collectives ludiques tant divertissantes que stimulantes, des séances de gymnastique douce, jeux, loisirs créatifs ou plus intellectuelles composent le programme 2021.

Les résidents souhaitent tout simplement rompre leur isolement, quitter une maison trop grande, vivre ou revivre le « savoir voisiner », retrouver du lien social... Si des problèmes de santé le nécessitent les services infirmiers du territoire et les aides à domicile apportent les soins nécessaires.

La gestion administrative et financière de cette maison est assurée par une association composée de membres bénévoles qui travaillent en équipe avec la responsable de maison. Les lessives et les repas sont

en sus du loyer. Les habitants du territoire peuvent venir régulièrement ou occasionnellement, sur réservation, y prendre leurs repas.

Ouverte sur l'extérieur, cette résidence a été pensée pour faire vivre le cœur du village avec sur place une mini-boutique (pain, viennoiseries, produits de première nécessité, cadeaux, journaux) et son salon de thé, sa terrasse, une halle pour des commerçants itinérants, une galerie d'exposition et des espaces d'animation.

Pour en savoir plus : voir le site de la commune ou

Contact auprès de la responsable de maison : Camille THOUNY à

MARPA du Pays d'Urfé,

190 rue des Fontanettes

42430 Saint Romain d'Urfé

<http://marpapaysdurfe.fr/>

marpapaysdurfe@gmail.com

Tél. : 06 59 38 95 24 et 04 87 23 06 53



Pour être au plus près de l'actualité, vous serez informés par cette Lettre d'Information (3 ou 4 fois par an) et sur le site de la Mairie. Le bulletin municipal annuel ne sera plus édité.

L'équipe Municipale